

Communiqué de presse

le 28/05/2020

La Bourgogne-Franche-Comté repasse en vert Une décision majeure pour l'économie régionale soutenue par un ambitieux plan de relance pour le tourisme

Le Premier ministre a annoncé que la région Bourgogne-Franche-Comté sera classée parmi les zones "vertes" à partir du 2 juin.

Pour la présidente du conseil régional, Marie-Guite Dufay, « il s'agit d'une décision d'une importance majeure pour le territoire. Le classement en zone rouge de la Bourgogne-Franche-Comté depuis le 7 mai constituait un véritable handicap pour l'économie régionale et l'attractivité du territoire. Selon les données publiées par Santé Publique France, **le gouvernement n'avait d'autres choix que de lever ces conditions restrictives, au risque d'installer durablement la situation d'une France à deux vitesses.** »

Cette décision est également « **un soulagement pour l'ensemble des professionnels et des 8000 restaurants, bars et établissements d'hébergement de notre territoire.** »

Alors que le secteur de l'hôtellerie, du tourisme, de la restauration et des loisirs a particulièrement souffert de la crise sanitaire, la majorité des établissements faisant face à une baisse de fréquentation de 90 à 100%, Marie-Guite Dufay et Patrick Ayache, vice-président chargé du tourisme, proposeront au vote des élus, ce vendredi 29 mai en commission permanente, **un vaste plan de relance en faveur du tourisme** pour accompagner les mesures annoncées par le comité interministériel du tourisme. Ce dispositif, qui s'ajoute aux mesures d'urgence déjà prises, et pour lesquelles le conseil régional s'est engagé à hauteur de plus de 80

millions d'euros, aura pour objectif de soutenir les acteurs du secteur touristique dans une dynamique de relance. La région va intensifier son intervention autour de deux axes.

❖ **A destination des professionnels**

- Abonder un fonds de relance pour les hébergements touristiques **à hauteur de 7 millions d'euros** afin de l'ouvrir à toutes les entreprises individuelles.
- Créer une **foncière hôtelière régionale** pour faciliter la réalisation de projets immobiliers touristiques. Avec ses partenaires la région entrera au capital des entreprises hôtelières pour alléger le poids de l'investissement.
- Développer l'accompagnement des entreprises en matière d'ingénierie financière

❖ **A destination des touristes**

- Lancement le 3 juin de la campagne de communication : **#SORTEZCHEZVOUS** porté par le comité régional du tourisme afin d'inciter les habitants à passer leurs vacances sur le territoire
- Lancement le 1^{er} juillet du Pass Découverte pour permettre aux touristes et aux habitants du territoire d'accéder à une centaine de sites touristiques. Les 2000 premiers pass seront offerts par la région sous forme de jeu concours.
- Ouverture à l'ensemble du réseau TER de France pour les abonnés TER de Bourgogne-Franche-Comté

Contacts presse :

Marie SOUVERBIE - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél 06 74 97 43 18

Laure HUBIDOS - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél 06 08 37 99 02